CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Le Conseil Départemental vous informe

**DOSSIER de PRESSE**

# Voies Vertes Pâles

## Un nouveau réseau de mobilité douce pour (re)découvrir la Corrèze... à votre rythme !

*Le 11 juillet 2025 à Sédières, les élus du Département et leurs partenaires ont officiellement lancé le réseau des Voies Vertes Pâles. Un tracé de mobilité douce long de 1 200 km, mis en place sur tout le territoire corrézien à la suite d'une expérimentation menée avec succès en 2024 en Xaintrie Val'Dordogne.*

Ce réseau des Voies Vertes Pâles (VVP) est le fruit d'un important travail collectif mené par le Département avec 9 intercommunalités. Il répond à la forte demande d'accès aux mobilités douces des Corréziens et permet la valorisation du patrimoine, architectural ou naturel, du territoire.

## LES VOIES VERTES PÂLES, C'EST QUOI ?

- Un réseau reliant les principaux sites remarquables de la Corrèze
- Des routes déjà existantes et à faible trafic
- Une voirie partagée et utilisable par tous : Voitures, Vélos et Piétons
- Une signalétique spécifique pour prévenir et sécuriser les cyclistes et les piétons
- Des itinéraires sécurisés prévus également pour les déplacements du quotidien : emmener ses enfants au collège, aller au marché, rejoindre la médiathèque ou le travail en toute tranquillité grâce à des tracés qui relient les principaux centres-bourgs du Département !

## LA CORRÈZE AU RYTHME DE CHACUN, EN TOUTE LIBERTÉ

Sur plus de 1 200 km, les Voies Vertes Pâles invitent à flâner à la découverte de paysages bucoliques, de villages de charme, de lacs paisibles, de châteaux et de musées, en solo, en famille ou entre amis.

Du Lac du Causse aux Cascades de Gimel, de Pompadour au Plateau de Millevaches, des Tours de Merle aux Gorges de la Dordogne en passant par les Plus Beaux Villages de France et le Viaduc des Rochers Noirs... : les plus belles richesses de la Corrèze n'attendent que les Corréziens et les visiteurs !

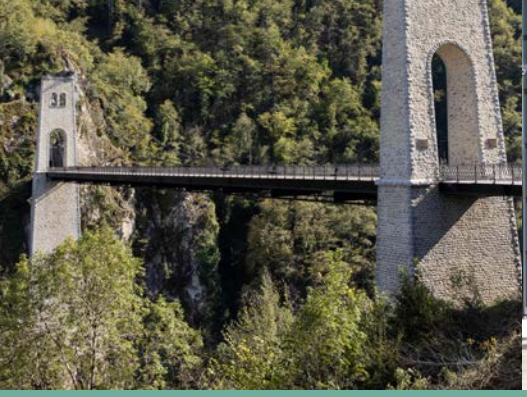

## UN SITE REMARQUABLE TOUS LES 15 KM

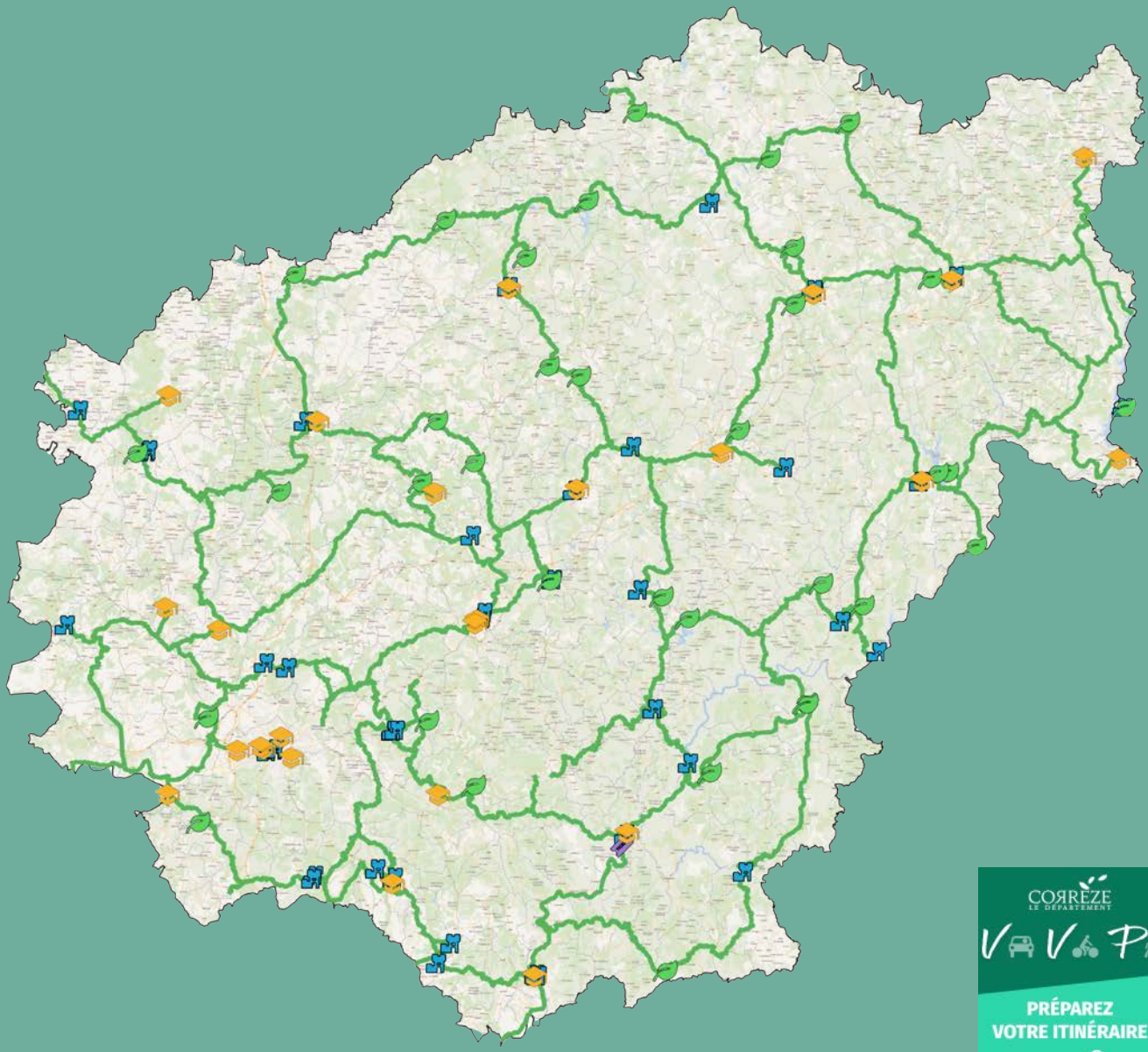

## LA SIGNALÉTIQUE DES VVP

Ce panneau précise à l'usager qu'il se trouve sur une voie partagée entre les véhicules motorisés et les modes de déplacement doux (vélos, piétons).

Ces panneaux balisent les VVP et permettent de s'orienter sur les itinéraires.

# LES RÈGLES DE CONDUITE

## Je suis en voiture

- J'anticipe et je suis conscient que je peux croiser des usagers en mobilité douce (vélos, piétons)
- J'adapte ma vitesse à la typologie de la route et aux usagers
- Je respecte les distances de sécurité
- Je respecte la signalisation et le Code de la Route

## Je suis à vélo ou à pied

- Je suis visible et je m'équipe en conséquence
- J'applique le Code de la Route et je communique mes intentions aux automobilistes
- Je ne roule pas à plus de deux de front et je me range en une seule file lorsque la circulation l'impose
- Je choisis un parcours adapté à ma condition physique
- Je respecte l'environnement et je ne jette ni emballages, ni déchets

Plus d'informations : www.correze.fr/VVP19

# ILS EN PARLENT

## Patricia Buisson, Vice-présidente déléguée à la Transition écologique

“ 2 principes ont guidé la construction des VVP :
- la sobriété en utilisant et valorisant des routes déjà existantes plutôt que de venir artificialiser du foncier pour un usage unique ;
- le pragmatisme en utilisant des routes à faible trafic pour favoriser les mobilités douces sur celles-ci et créer un réseau adapté avec une signalétique spécifique à la réalité de notre ruralité.
Ce choix nous permet de créer un réseau de mobilité douce pour tout le département dès 2025 tout en minimisant l’impact environnemental et en réduisant les coûts d’aménagement, principaux freins à ce type d’infrastructures en zone rurale. “

## Nicole Bardi, maire d'Auriac

“Les touristes viennent en vacances, reviennent et souvent ils achètent une maison ; nous avons pas mal de nouveaux arrivants. Ma commune ayant pas mal d’intérêts touristiques, la Voie Verte Pâle est effectivement très importante pour nous, notamment dans le cadre de la rénovation de notre centre, puisque nous l’avons justement pensée pour un accueil des groupes de randonneurs "

## Antoine Béco, président de l'office de tourisme "Vallée de la Dordogne"

"Tout le monde connaît Rocamadour ; la Xaintrie, les Tours de Merle, un peu moins. C'est là qu'il faut qu'on travaille, au travers de tout ce qui est mis en place pour que le touriste qui vient chez nous voit autre chose".

**Contact presse**

Mathieu **OLIVEIRA**
**Tél. 05 55 93 71 26**
Port. 06 37 14 73 85
moliveira@correze.fr

CORRÈZE LE DÉPARTEMENT
Hôtel du Département MARBOT
9, rue René et Émile FAGE - 19000 Tulle
Restons connectés
**www.correze.fr**